

**AXE 1 : Amélioration des connaissances et renforcement de la conscience
du risque par des actions de formation et d'information**

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION		C1-1-1
Opération	Base de données repères de crue et PHE Orb et Libron, communication associée		Phase 1
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser la population du bassin versant • Maintenir la mémoire du risque en lui donnant une valeur patrimoniale • Favoriser la diffusion de l'information 		
Secteur	Tous		
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	SMVOL
Lien PDM	Développer la conscience du risque des populations par la sensibilisation, le développement de la mémoire du risque et la diffusion de l'information AXE 1 du PAPI		OF8-9
Contexte			
<p>La prévention contre les risques d'inondation souffre d'une part de lacunes en terme de connaissance des phénomènes d'inondation et de leurs conséquences et d'autre part, d'un déficit d'information des populations et des élus à ce sujet. Ces manques pénalisent fortement leur juste prise en compte dans les politiques publiques et la prise de conscience par le grand public, de l'ampleur des risques. Ce déficit concerne tant les causes des inondations (la connaissance de l'aléa), que leurs conséquences (évaluation de la vulnérabilité et des enjeux) et les règles de conduite à adopter lors des crises. Une approche pluridisciplinaire et didactique est donc indispensable pour mieux connaître les phénomènes, afin de mieux traiter l'information existante (déjà importante sur le bassin versant de l'Orb), de la capitaliser et surtout de la faire partager.</p> <p>En effet, en dépit de la multiplication, à l'échelon régional, d'évènements catastrophiques récents largement relayés par les médias ou plus largement, des nombreuses crues historiques ayant affecté les bassins versants de l'Orb et du Libron, les populations du territoire sont encore loin de disposer d'une véritable culture du risque (perte de la mémoire collective, nouveaux arrivants, population non permanente...).</p> <p>Il est pourtant indispensable, dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique globale de gestion du risque inondation, de développer cette culture et cette conscience du risque pour éviter les comportements et les erreurs les plus grossières souvent fatals et apprendre les gestes qui sauvent.</p> <p>Les campagnes visuelles d'affichage du risque (mise en place des repères de crue et mise en ligne de la base de données repères) sont les premières étapes de mise à disposition de l'information pour contribuant au développement de cette culture du risque.</p>			
Description technique			

Les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault ont réalisé une base de données sur les Plus Hautes Eaux relevées sur les cours d'eau du département de l'Hérault. Cette base de données constitue une source d'informations très importante pour l'élaboration des PPR et la gestion des zones inondables, mais demeure peu accessible pour le grand public.

Les repères de crue matérialisés sur les bassins versants de l'Orb et du Libron, souvent issus de ces PHE, ont fait l'objet de fiches synthétiques plus pédagogiques, c'est à dire destinées à l'usage du grand public. C'est pourquoi il semble judicieux de les mettre en ligne sous forme d'une base de données, avec un lien vers la base de données PHE de la DDTM pour un usage « expert ».

En complément de cette opération, la réalisation d'une communication associée aux repères de crue en place sur le territoire est nécessaire pour donner au public « les clés » de la compréhension des informations fournies par les repères et contribuer à la culture du risque en y associant des éléments patrimoniaux (illustrations des événements passés par des photographies, articles de presse...).

Conditions de réalisation

Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.

Coût estimatif (€ HT) / Planification

Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Mise en ligne de la base de données	SMVOL		20 000				20 000
Communication associée aux repères de crue	SMVOL/Commune		10 000				10 000

Priorité (1)

Action	Opportunité	Faisabilité
Mise en ligne base de données	1	1
Communication	1	2

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹

		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Mise en ligne base de données	20 000	50 % 10000 €	40 % 8000 €				10 % 2000 €	
Communication	10 000	50 % 5000 €	40 % 4000 €				10 % 1000 €	
TOTAL €	30 000 €							

Partenaires techniques

DDTM, CG 34, SAT Ouest, communes

Indicateurs de suivi

Mise en ligne de la base, fréquentation

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION		C1-1-2
Opération	Observatoire de la perception du risque d'inondation par les populations de l'Orb et du Libron		Phase 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser la population du bassin versant • Maintenir la mémoire du risque en lui donnant une valeur patrimoniale • Favoriser la diffusion de l'information 		
Secteur	Tous		
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	SMVOL
Lien PDM	Développer la conscience du risque des populations par la sensibilisation, le développement de la mémoire du risque et la diffusion de l'information AXE 1 du PAPI		OF8-9
Contexte			
<p>Pour être efficace, la stratégie de gestion du risque d'inondation doit reposer sur l'existence d'une conscience et d'une culture du risque. En effet, la population doit avoir intégré l'existence du risque pour pouvoir entendre des messages préventifs.</p> <p>Mesurer le niveau de conscience du risque des populations cibles des messages de prévention est donc le préalable essentiel à la définition des messages visant à améliorer la conscience du risque d'inondation.</p> <p>La stratégie d'intervention retenue propose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser deux enquêtes sur des zones pré identifiées des bassins versants sur un panel de population définie, une en début de programmation (2009 ou 2010) et l'autre en fin de programmation 2015 • D'auditionner, en parallèle de la population, les élus du territoire. <p>Elle repose sur le travail méthodologique réalisé par le Cemagref dans le cadre d'un programme de recherche lancé par le Ministère (Risques Développement Territoires) en 2009, dont le sujet était la perception du risque sur le bassin versant de l'Orb. Ce travail a permis la mise au point d'un questionnaire, son test auprès d'acteurs associatifs et de la société civile puis son passage en vis-à-vis auprès de 400 résidents du secteur du delta de l'Orb et enfin l'analyse des questionnaires.</p>			
Description technique			
<p>La méthodologie d'enquête a été définie en 2009 dans le cadre du travail réalisé par le CEMAGREF sur la perception du risque sur le bassin versant de l'Orb.</p> <p>Les modalités de reconduite de ces enquêtes, en fin de programmation du Contrat de Rivière seront définies conjointement par le Cemagref et le SMVOL. Il s'agira en particulier d'adapter le questionnaire d'enquête à une passation téléphonique, de définir les panels de population représentatifs statistiquement des populations en zone inondable et hors zone inondable, à l'échelle du territoire.</p> <p>Un outil devra également être construit pour travailler à la perception du risque inondation par les élus du territoire, en complément de celle de la population.</p>			
Conditions de réalisation			

Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.

Poursuite du programme de recherche RDT.

Coût estimatif (€ HT) / Planification

Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Définition des modalités d'enquêtes	SMVOL				10 000		10 000
Enquêtes	SMVOL/Cem agref					30 000	30 000

Priorité (2)

Action	Opportunité	Faisabilité
Définition des modalités d'enquêtes	2	1
Enquêtes	2	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹

		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Définition des modalités d'enquêtes	10 000	45 % 4500 €	25 % 2500 €		20 % 2000 €		10 % 1000 €	
Enquêtes	30 000	45 % 13500 €	25 % 7500 €		20 % 6000 €		10 % 3000 €	
TOTAL €	40 000 €							

Partenaires techniques

CEMAGREF

Indicateurs de suivi

Nombre d'enquêtes réalisées et Evolution de la perception du risque entre deux enquêtes

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION			C1-1-3
Opération	Formation des acteurs de la gestion du risque d'inondation			Phases 1 et 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser la population du bassin versant • Maintenir la mémoire du risque en lui donnant une valeur patrimoniale • Favoriser la diffusion de l'information 			
Secteur	Tous			
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	SMVOL	
Lien PDM	Développer la conscience du risque des populations par la sensibilisation, le développement de la mémoire du risque et la diffusion de l'information AXE 1 du PAPI			OF8-9
Contexte				
<p>La prévention contre les risques d'inondation souffre d'une part de lacunes en terme de connaissance des phénomènes d'inondation et de leurs conséquences et d'autre part, d'un déficit d'information des populations et des élus à ce sujet. Ces manques pénalisent fortement leur juste prise en compte dans les politiques publiques et la prise de conscience par le grand public, de l'ampleur des risques.</p> <p>Ce déficit concerne tant les causes des inondations (la connaissance de l'aléa), que leurs conséquences (évaluation de la vulnérabilité et des enjeux) et les règles de conduite à adopter lors des crises. Une approche pluridisciplinaire et didactique est donc indispensable pour mieux connaître les phénomènes, afin de mieux traiter l'information existante, de la capitaliser et surtout de la faire partager.</p> <p>Il est en effet indispensable, dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique globale de gestion du risque inondation, de développer cette culture et cette conscience du risque pour infléchir la tendance actuelle à l'aggravation de la vulnérabilité en zone inondable.</p> <p>La complexité de la gestion du risque d'inondation liée en particulier au nombre d'acteurs et les évolutions permanentes de la réglementation justifient le besoin d'informer et/ou de former les élus et/ou personnels communaux sur la gestion des risques d'inondation.</p> <p>Les cibles prioritaires de cette action sont les nouveaux élus et ceux des communes nouvellement adhérentes. Des sessions particulières sous forme d'ateliers par exemple pourront être mises en place avec les représentants du SCoT pour faciliter le lien risque- aménagement du territoire.</p>				
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2011 - 2013)				
Description technique				

Sur toutes les communes inondables, la stratégie d'intervention retenue consiste à :

- Diffuser au mieux l'information sur les dispositifs existants et les missions des différents échelons d'intervention (de l'Etat à la commune)
- Favoriser les démarches collectives de formation en promouvant les formations existantes et en organisant le cas échéant des formations spécifiques par thématiques

L'objectif est de mobiliser localement les élus et personnels communaux pour suivre des formations, en utilisant autant que faire se peut l'offre de formation existante, mais en proposant des sessions délocalisées.

Le contenu de l'action est donc :

- La promotion des formations thématiques existantes
- L'organisation de journées d'information (1 par an) ou de formation spécifique (atelier thématique).

Conditions de réalisation

Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.

Coût estimatif (€ HT) / Planification

Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Promotion des formations thématiques existantes	SMVOL	-	-	-			pm
Organisation d'une journée annuelle	SMVOL /partenaires	9 000	9 000	9 000			27 000

Priorité (2)

Action	Opportunité	Faisabilité
Promotion des formations thématiques existantes	1	1
Organisation d'une journée annuelle	2	2

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹

		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Promotion des formations thématiques existantes	pm							
Organisation d'une journée annuelle	27 000	45% 12150 €	25 % 6750 €		20 % 5400 €		10 % 2700 €	
TOTAL €	27 000 €							

Partenaires techniques

CNFPT, CFMEL, DDTM, SCoT du Biterrois ...

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique

Dans un second temps, poursuite du programme à réajuster au moment de la clause de rendez vous.

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage

Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Poursuite des formations existantes	SMVOL	18 000 €

Indicateurs de suivi

Nombre de participants - Evolution de la compréhension du risque pour les personnes formées

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION			C1-1-4
Opération	Communication envers le grand public			Phases 1 et 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser la population du bassin versant • Maintenir la mémoire du risque en lui donnant une valeur patrimoniale • Favoriser la diffusion de l'information 			
Secteur	Tous			
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	SMVOL	
Lien PDM	Développer la conscience du risque des populations par la sensibilisation, le développement de la mémoire du risque et la diffusion de l'information AXE 1 du PAPI			OF8-9
Contexte				
<p>La prévention contre les risques d'inondation souffre d'une part de lacunes en terme de connaissance des phénomènes d'inondation et de leurs conséquences et d'autre part, d'un déficit d'information des populations et des élus à ce sujet. Ces manques pénalisent fortement leur juste prise en compte dans les politiques publiques et la prise de conscience par le grand public, de l'ampleur des risques.</p> <p>Ce déficit concerne tant les causes des inondations (la connaissance de l'aléa), que leurs conséquences (évaluation de la vulnérabilité et des enjeux) et les règles de conduite à adopter lors des crises. Une approche pluridisciplinaire et didactique est donc indispensable pour mieux connaître les phénomènes, afin de mieux traiter l'information existante (déjà importante sur le bassin versant de l'Orb), de la capitaliser et surtout de la faire partager.</p> <p>En effet, en dépit de la multiplication, à l'échelon régional, d'évènements catastrophiques récents largement relayés par les médias ou plus largement, des nombreuses crues historiques ayant affecté les bassins versants de l'Orb et du Libron, les populations et élus du territoire sont encore loin de disposer d'une véritable culture du risque (perte de la mémoire collective, nouveaux arrivants, population non permanente...).</p> <p>Le PAPI 2004-2006 a montré la nécessité de communiquer mieux à destination du public. Cette volonté de « communiquer mieux » se traduit par le besoin d'outils nouveaux (vidéo) en parallèle au maintien d'outils existants, mais aussi par la nécessité d'utiliser tous les relais existants pour toucher le public le plus large possible.</p> <p>Les interventions pressenties constituent donc une poursuite des actions déjà engagées, avec la volonté de rendre vecteurs de l'information d'autres acteurs du territoire.</p>				
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2011 - 2013)				
Description technique				

Le journal de l'Orb et du Libron conçu par le SMVOL est distribué dans les boîtes aux lettres des communes du territoire Orb Libron. Il permet d'informer les citoyens sur les actions réalisées et sur les outils d'information dont ils disposent, mais aussi de leur rappeler leurs rôles en terme de gestion de l'eau au sens large, complémentaire à celui des collectivités.

L'élaboration d'un support vidéo illustrant le risque localement et la politique mise en place sur l'Orb a ainsi pour objectif de faciliter une large diffusion de l'information : réunions publiques (PCS, PPR...), sensibilisation scolaire, intercommunalités, associations...

En parallèle de ces actions, un volet inondation sera inclus dans d'autres opérations décrites dans le volet D du présent Contrat de Rivière pour intégrer leur transversalité :

- Sensibilisation scolaire
- Information des citoyens (par exemple les conférences Bistr'eau portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles)

Conditions de réalisation

Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.

Coût estimatif (€ HT) / Planification

Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Journal Orb Libron	SMVOL	15 000	15 000	15 000			45 000
Réalisation d'un film documentaire sur la gestion des inondations	SMVOL		40 000				40 000

Priorité (1)

Action	Opportunité	Faisabilité
Journal Orb Libron	1	1
Réalisation d'un film documentaire sur la gestion des inondations	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹

		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Journal Orb Libron	45 000	50 % 22500 €	40 % 18000 €				10 % 4500 €	
Réalisation d'un film documentaire sur la gestion des inondations	40 000	50 % 20000 €	40 % 16000 €				10 % 4000 €	
TOTAL €	85 000 €							

Partenaires techniques

Pays Haut Languedoc et Vignobles, Associations d'éducation à l'Environnement

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique

Dans un second temps, poursuite du programme à réajuster au moment de la clause de rendez vous.

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage

Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Poursuite de la réalisation du journal Orb et Libron	SMVOL	30 000 €

Indicateurs de suivi

Réalisation des supports

Evolution de la perception du risque par les populations entre deux enquêtes

AXE 2 : Amélioration de la surveillance et des dispositifs de prévision et d'alerte

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION		C1-2-5
Opération	Amélioration de la fourniture de l'information pluviométrique		Phases 1 et 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité de l'alerte • Anticiper et fiabiliser la gestion de crise • Assurer la sauvegarde des populations 		
Secteur	Tous		
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	SMVOL
Lien PDM	Améliorer la gestion de crise en agissant le plus en amont possible et apprendre à mieux vivre la crise AXE 2 du PAPI		OF8-10
Contexte			
<p>Sur le bassin versant de l'Orb, le relief exacerbe les phénomènes de précipitations intenses caractéristiques du climat méditerranéen induisant des temps de réponse très courts : de moins d'une heure pour les petits sous-bassins à 8-12 heures pour l'Orb.</p> <p>Ainsi, contrairement aux grands fleuves, la montée des eaux de l'Orb, du Libron et de leurs affluents est extrêmement rapide, souvent accompagnée de phénomènes de «vagues» avec de fortes vitesses d'écoulement démultipliant la capacité destructrice de la crue.</p> <p>Que ce soit pour des raisons financières ou techniques, la couverture du territoire par les systèmes de surveillance des crues n'est pas exhaustive et systématique. Sur le bassin versant de l'Orb, l'alerte de crue réglementaire, assurée par l'Etat, n'est effective que sur l'Orb. Par ailleurs, aucun outil robuste et fiable n'est à ce jour disponible pour transmettre une prévision de crue sur les affluents comme sur le Libron, majoritairement à cinétique rapide (quelques heures à quelques dizaines de minutes de temps de réaction) : Mare, Jaur, Vernazobre, Lirou et multiples ravins répartis sur le territoire. Dans ces conditions, l'exercice difficile de l'alerte, s'il veut être généralisé, nécessite le renforcement et l'automatisation du système d'alerte existant mais aussi le développement de la prévision sur les sous bassins.</p> <p>La réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde a permis de démontrer les difficultés de déclencher ces plans à bon escient lorsqu'on ne dispose pas d'une information pluviométrique localisée sur les petits affluents de l'Orb et du Libron. L'objectif est d'analyser les modalités de fourniture de cette information et de mettre en œuvre la solution retenue.</p>			
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2011 - 2013)			
Description technique			

La réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde a mis en évidence la difficulté d'un déclenchement à bon escient du plan sur les communes en tête de bassin versant.

S'il est « simple » sur l'Orb, équipé de stations hydrométriques télétransmises de graduer des plans d'actions, la prise en compte des risques liés aux affluents est plus complexe. En effet ces derniers ne sont pas instrumentés et quand bien même, la lecture d'un niveau atteint ne permettrait pas d'anticiper la crise de manière efficace.

Pour beaucoup de communes, le risque humain lors des inondations est lié aux écoulements torrentiels et pour le réduire, il est nécessaire de disposer d'une information pluviométrique fiable en temps réel. Le SMVOL s'est engagé dans la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde convaincu de leur absolue nécessité pour sauvegarder les populations et réduire les dommages liés aux crues. Néanmoins, les premiers plans réalisés ont permis de mettre en évidence la difficulté de mise en œuvre des démarches anticipées. Pour fiabiliser les PCS élaborés, le SMVOL doit progresser sur les modalités de mise à disposition de l'information pluviométrique sur les communes à risques.

Cette mise à disposition pourra prendre la forme d'une instrumentation locale ou alors d'une prestation externalisée permettant d'obtenir la même information.

Cette opération prévoit :

- Une réflexion préalable sur le mode de fourniture de l'information pluviométrique en temps réel pour permettre un débat au sein du Comité Syndical du SMVOL, avec notamment une analyse du fonctionnement hydrologique du bassin versant du Libron pour caractériser les temps de concentration et de transfert
- La mise en œuvre de la solution retenue.

Conditions de réalisation

Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.

Coût estimatif (€ HT) / Planification

Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Réflexion préalable	SMVOL		50 000				50 000

Priorité (1)

Action	Opportunité	Faisabilité
Réflexion préalable	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹

		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Réflexion préalable	50 000	50 % 25000 €	25 % 12500 €		15 % 7500 €		10 % 5000 €	
TOTAL €	50 000 €							

Partenaires techniques

SPC Med Ouest, SCHAPI

Indicateurs de suivi

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique

Dans un second temps, mise en œuvre de la fourniture de l'information pluviométrique temps réel.

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage

Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Mise en œuvre de la fourniture de l'information pluviométrique temps réel	SMVOL	120 000 €

Indicateurs de suivi

--

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION		C1-2-6
Opération	Instrumentation des passages submersibles dangereux		Phase 1
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité de l'alerte • Anticiper et fiabiliser la gestion de crise • Assurer la sauvegarde des populations 		
Secteur	Tous		
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	Communes / EPCI
Lien PDM	Améliorer la gestion de crise en agissant le plus en amont possible et apprendre à mieux vivre la crise AXE 2 du PAPI		OF8-10
Contexte			
<p>La montée des eaux du Libron et des affluents de l'Orb est extrêmement rapide, souvent accompagnée de phénomènes de «vagues» avec de fortes vitesses d'écoulement démultipliant la capacité destructrice de la crue.</p> <p>Le risque humain est avéré sur les routes submersibles, les événements récents, sur le territoire comme à l'échelon national, montrent que les pertes humaines surviennent le plus souvent lorsque les véhicules sont emportés.</p> <p>Dans le cadre de la réalisation des plans communaux de sauvegarde, les actions préventives liées à la fermeture des routes sont mises en place (panneaux de signalisation et d'interdiction de circulation en période de submersion). De même les équipes municipales intervenant sur le terrain ont pour mission de fermer les routes submergées.</p> <p>Néanmoins, lorsque la situation le justifie, un équipement automatisé fixe peut être mis en place. Il s'agit de sécuriser des voies fréquentées, en asservissant une barrière et/ou un feu rouge à un capteur de niveau judicieusement positionné.</p> <p>La condition préalable à la mise en place de ce type d'équipement est d'avoir établi un Plan Communal de Sauvegarde.</p> <p>Par ailleurs la poursuite de la pose d'échelles limnimétriques sur les sites répertoriés dans les PCS comme points de repères communaux permettra de fiabiliser la gestion de la crise et de faciliter le retour d'expérience et donc la mise à jour des PCS de même que l'entretien de la mémoire du risque.</p>			
Description technique			
<p>Mettre en sécurité un passage submersible est relativement simple techniquement : il suffit d'asservir un système type feu rouge ou barrière fixe à un capteur de niveau judicieusement positionné en amont de l'ouvrage.</p> <p>Compte tenu du coût de ces équipements et de leur maintenance, ce type de dispositif devra être réservé en priorité aux sites les plus sensibles (fréquentation importante, absence d'éléments d'anticipation efficaces). Des sites ont d'ores et déjà été pressentis pour être équipés (Poussan le Bas et Rec de Bagnols à Béziers, Libron).</p>			
Conditions de réalisation			
<p><i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i></p> <p>Mobilisation des maîtres d'ouvrage.</p>			
Coût estimatif (€ HT) / Planification			

Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Mise en place de 5 dispositifs	Communes EPCI			50 000			50 000
Fourniture d'échelles limnimétriques	SMVOL		10 000				10 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Mise en place de 5 dispositifs	1	1
Fourniture d'échelles limnimétriques	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Mise en place de 5 dispositifs	50 000	50 % 25000 €	25 % 12500 €		15 % 7500 €		10 % 5000 €	
Fourniture d'échelles limnimétriques	10 000	50 % 5000 €	25 % 2500€		15 % 1500 €		10 % 1000 €	
TOTAL €	60 000 €							

Partenaires techniques
SPC Med Ouest

Indicateurs de suivi
Sécurisation des sites identifiés

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION		C1-2-7
Opération	Gestion intercommunale de l'évacuation des campings du littoral		Phase 1
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper et fiabiliser la gestion de crise • Assurer la sauvegarde des populations 		
Secteur	Orb de l'amont de Béziers à la Mer - le Libron du ruisseau de Badeaussou à la mer		
Masse d'Eau	FRDR151b - FRDR159	Maître(s) d'ouvrage	Publique à définir
Lien SDAGE/PDM	Améliorer la gestion de crise en agissant le plus en amont possible et apprendre à mieux vivre la crise AXE 2 du PAPI		OF8-10
Contexte			
<p>Les communes du Littoral sont dotées de Plans Communaux de Sauvegarde (ou le seront d'ici fin 2011). La particularité de ces communes est de voir leur population multipliée par 10 pendant la période estivale. Les populations touristiques sont principalement hébergées dans des établissements de plein air situés tout le long du littoral. Ces campings sont soumis au risque d'inondation (fluviale et pluviale) mais aussi au risque de submersion marine. Ces différentes inondations sont susceptibles de concerner simultanément les quatre communes littorales rendant délicates les évacuations des campeurs.</p> <p>Si les PCS communaux intègrent bien la demande d'évacuation des campings, l'événement du 5 septembre 2005 a montré que l'organisation de ces évacuations n'est pas opérationnelle. En effet, les capacités d'accueil touristiques des communes littorales dépassent très nettement les possibilités communales d'hébergement temporaire. Les communes riveraines devront donc être également mobilisées.</p> <p>Par ailleurs, les voies d'accès aux campings ne sont pas clairement balisées. Une réflexion intercommunale associant les services de la Préfecture ainsi que les gendarmes et les Services d'incendies et de secours permettrait de définir les modalités de l'évacuation des campeurs.</p>			
Description technique			
<p>Un groupe de travail constitué des représentants des communes concernées, des intercommunalités concernées, des représentants des campings, de la gendarmerie, de la Préfecture et des services départementaux d'incendie et de secours, pourrait définir le contenu d'un plan de gestion intercommunale de l'évacuation des campings du littoral, reflet d'une organisation supra communale pour garantir lisibilité et efficacité.</p> <p>La prise en charge par la Préfecture de cette intervention est particulièrement justifiée pour légitimer une vision logistique intercommunale et assurer l'articulation avec le dispositif ORSEC.</p> <p>La réalisation de documents techniques supports qui devront être largement diffusés pourrait ensuite être confiée à un prestataire.</p>			
Conditions de réalisation			
<p><i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i></p> <p>Définition d'une maîtrise d'ouvrage publique.</p>			

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Elaboration d'un plan de gestion intercommunale du risque inondation sur les communes littorales	Publique à définir		pm				pm
Edition des supports, reprographie et diffusion	Publique à définir			30 000			30 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Elaboration d'un plan de gestion intercommunale du risque inondation sur les communes littorales	1	2
Edition des supports, reprographie et diffusion	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Elaboration d'un plan de gestion intercommunale du risque inondation sur les communes littorales	pm							
Edition des supports, reprographie et diffusion	30 000	50 % 15000 €	25 % 7500 €				25 % 7500 €	
TOTAL €	30 000 €							

Partenaires techniques
SDIS, SIRACED PC, gendarmerie, campings...

Indicateurs de suivi
Approbation du Plan

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION				C1-2-8
Opération	Plans Communaux de Sauvegarde de la Vallée de la Mare				Phase 1
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper et fiabiliser la gestion de crise • Assurer la sauvegarde des populations 				
Secteur	Bassin versant de la Mare				
Masse d'Eau	FRDR156b	Maître(s) d'ouvrage	SMVOL		
Lien SDAGE/PDM	Améliorer la gestion de crise en agissant le plus en amont possible et apprendre à mieux vivre la crise AXE 2 du PAPI				OF8-10
Contexte					
<p>Les communes du bassin versant de la Mare ne disposent pas encore de Plan de Prévention des Inondations. A l'issue de l'étude hydraulique préalable programmée en 2011 par la DDTM de l'Hérault, des PPR seront prescrits.</p> <p>Comme pour les autres bassins versants, le SMVOL se portera maître d'ouvrage de la réalisation des plans communaux de Sauvegarde des communes du bassin versant de la Mare.</p>					
Description technique					
<p>Les communes concernées par cette opération sont Saint Gervais sur Mare, Castanet le Haut, Rosis, Saint Etienne d'Estrechoux, Graissessac, Camplong, Saint Geniès de Varsal.</p> <p>Les PCS seront réalisés par un prestataire sur le modèle des PCS Orb existants. Ils seront élaborés sur la base de la gestion du risque d'inondation mais l'organisation mise en place aura une approche multi risques.</p> <p>La prestation intégrera outre la réalisation du plan, la fourniture de supports permettant l'information du public (brochure, poster et support de réunion publique).</p>					
Conditions de réalisation					
<p><i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i></p> <p>Approbation des PPRi.</p>					

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Plans Communaux de Sauvegarde de la Vallée de la Mare	SMVOL			80 000			80 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Plans Communaux de Sauvegarde de la Vallée de la Mare	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹									
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre	
Plans Communaux de Sauvegarde de la Vallée de la Mare	80 000	50 % 40000 €	40 % 32000 €				10 % 8000 €		
TOTAL €	80 000 €								

Partenaires techniques
SDIS, SIRACED PC, gendarmerie, ...

Indicateurs de suivi
Approbation des Plans

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

AXE 3 : Intégration des risques d'inondation dans l'aménagement du territoire

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION				C1-3-9
Opération	Elaboration des PPR inondation / révision des PPR littoraux				Phase 1 et 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les enjeux en zone inondable • Réduire la vulnérabilité • Préserver les zones d'expansion des crues 				
Secteur	Mare, Orb de l'amont de Béziers à la Mer				
Masse d'Eau	FRDR156b, FRDR151b	Maître(s) d'ouvrage	DDTM 34		
Lien SDAGE /PDM	Réduire la vulnérabilité des enjeux AXE 3 du PAPI				OF8-8
Contexte					
<p>Une politique de gestion du risque d'inondation doit pouvoir s'appuyer sur une réglementation de l'occupation adaptée, permettant de ne pas augmenter la vulnérabilité en zone inondable. Les PPR répondent à cet objectif mais constituent également un préalable indispensable à la mise en place de nombreuses mesures de prévention (repères de crue, Plans communaux de Sauvegarde, mesures de réduction de la vulnérabilité...).</p> <p>Le bassin versant de l'Orb a fait l'objet de la mise en place de plus de cinquante PPR inondations depuis 2003. Seul le haut bassin versant de la Mare n'est pas encore doté de PPR.</p> <p>Sur le Libron, les études préalables à la réalisation des PPR ont été engagées en 2010 et la prescription des PPR est prévue courant 2011.</p> <p>Sur le littoral, les risques marins, submersion, déferlement et érosion du trait de côte, seront progressivement introduits dans les PPR existants par le biais des révisions à venir. A l'issue de la caractérisation de l'aléa, une analyse de la vulnérabilité des enjeux présents sera engagée pour proposer des stratégies de réduction de la vulnérabilité à long terme, prenant en compte notamment l'éventualité du changement climatique.</p>					
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2011 - 2013)					
Description technique					
<p>La DDTM engagera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de l'étude hydraulique préalable du bassin de la Mare - l'élaboration des PPR du Libron - la révision des PPR de Portiragnes et Valras Plage pour intégrer le risque marin. 					
Conditions de réalisation					
<i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i>					

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Elaboration des PPR :							
- du Libron	DDTM	30 000	30 000	30 000			90 000
- de la Mare							

Révision de deux PPR intégration de la submersion marine							
----------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Elaboration des PPR de la Mare Révision de deux PPR pour intégrer la submersion marine	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Elaboration des PPR de la Mare	75 000		100 %					
Révision de deux PPR pour intégrer la submersion marine	15 000		75 000 15 000					
TOTAL €	90 000€							

Partenaires techniques
Bureaux d'études spécialisés

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique
<p>Dans un second temps, poursuite du programme à ajuster au moment de la clause de rendez vous (révision des PPR anciens).</p> <p>Sur la base de la cartographie des PPR submersion marine et des conclusions à venir du GIEC sur les effets attendus du réchauffement climatique (hauteurs et fréquence des tempêtes et dynamique sédimentaire), une analyse de la vulnérabilité pourrait être menée pour caractériser les enjeux présents, leur vulnérabilité ainsi que fournir les éléments de définition d'une stratégie à long terme pour ces équipements.</p>

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage		
Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Révision des PPR existants en fonction des besoins	DDTM	?
Analyse de la vulnérabilité des enjeux présents dans les zones de risque marin	DDTM / SMVOL ?	?

Indicateurs de suivi

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION				C1-3-10	
Opération	Assistance auprès des communes et intercommunalités mettant à jour leur document d'urbanisme				Phases 1 et 2	
Objectif(s)	• Intégrer le risque inondation dans les documents d'urbanisme					
Secteur	Tous					
Masse d'Eau	Toutes			Maître(s) d'ouvrage	SMVOL	
Lien PDM	AXE 4 du PAPI				OF8-9	
Contexte						
<p>Toute politique de prévention et de protection contre les risques d'inondation et de crue torrentielle passe par une approche globale de l'aménagement du territoire et une maîtrise de la gestion de l'espace.</p> <p>Une animation est donc nécessaire pour s'assurer que le lien est fait entre ces deux thématiques.</p> <p>Les cibles prioritaires de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les communes ou intercommunalités faisant évoluer leur document d'urbanisme - les communes sur lesquelles un PPR approuvé récemment. <p>Cette action vient en complément des autres opérations permettant de tisser un lien risque-aménagement du territoire, à savoir la formation des élus (via les ateliers thématiques du Scot du Biterrois), l'accompagnement communal pour la réduction de la vulnérabilité des ERP et bâtiments publics.</p>						
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2011 - 2013)						
Description technique						
<p>Sur toutes les communes du territoire, la stratégie d'intervention retenue consiste à s'assurer de la juste prise en compte des différents types de risque inondation (inondations fluviales, ruissellement, submersion marine).</p> <p>Pour ce faire, les communes et intercommunalité faisant évoluer leur document d'urbanisme ou pour lesquelles un PPR a été approuvé, feront l'objet d'un accompagnement par le SMVOL au titre de son assistance à ses communes membres. Concrètement, il s'agira de vérifier que les informations disponibles en terme d'aléa sont bien intégrées dans les documents d'urbanisme et de fournir, par exemple, les cahiers des études complémentaires qui seraient nécessaires (étude hydraulique en l'absence de données, volet risque ruissellement dans les schémas directeurs d'assainissement pluvial...).</p>						
Conditions de réalisation						
<i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i>						

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Assistance aux communes	SMVOL	-	-	-			pm

Priorité (2)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Assistance aux communes	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Assistance aux communes	pm							
TOTAL €	pm							

Partenaires techniques	
SCoT du Biterrois, DDTM ...	

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique
Dans un second temps, poursuite du programme à réajuster au moment de la clause de rendez-vous.

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage		
Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Poursuite de l'animation	SMVOL	pm

Indicateurs de suivi

AXE 4: Réduction de la vulnérabilité des personnes, bâtiments et activités implantés dans les zones à risque

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION			C1-4-11
Opération	Accompagnement du programme de réduction de la vulnérabilité			Phase 1 et 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner techniquement la mise en œuvre du programme de réduction de la vulnérabilité • Créer les conditions de la réussite du programme 			
Secteur	Tous			
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	SMVOL	
Lien SDAGE /PDM	Réduire la vulnérabilité des activités existantes AXE 4 du PAPI			OF8-8
Contexte				
<p>Le programme de réduction de la vulnérabilité développé dans le présent Contrat de rivière se veut le plus exhaustif possible. Néanmoins compte tenu de l'ampleur de la tâche, un besoin d'accompagnement extérieur est pressenti pour permettre de donner un véritable sens à ce programme.</p> <p>Le bilan des démarches déjà engagées a montré que, même pour des domaines plus proches du cœur de métier du SMVOL que la réduction de la vulnérabilité, un accompagnement fort était essentiel à la mise en œuvre des actions.</p> <p>La stratégie d'intervention se décline en plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centraliser le portage de la mission par le SMVOL pour maintenir la dynamique et garantir une prise en compte globale de la problématique inondation - Bénéficier des expériences et des méthodologies éprouvées - Passer le relais dans de bonnes conditions aux maîtres d'ouvrages adaptés pour la réalisation des travaux <p>Dès le début de la mise en œuvre du plan, la communication sur les attendus du programme de réduction de la vulnérabilité devra être extrêmement précise et ne pas laisser penser qu'elle aura un effet comparable aux politiques de protection.</p>				
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2011 - 2013)				
Description technique				
<p>Les démarches de réduction de la vulnérabilité à initier sur le bassin versant devront être à la croisée des domaines du risque, de l'économie, de l'urbanisme et du juridique. La logique retenue consistant à appuyer pour chaque thématique un porteur de projet légitime et compétent, le SMVOL ne se dotera pas en interne de ce panel de compétences. Néanmoins, le SMVOL pourra avoir recours à un appui extérieur qualifié (ou capable de mettre en œuvre un réseau qualifié), notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir la stratégie préalable de communication pour les différents acteurs de la réduction de la vulnérabilité - synthétiser les retours d'expérience susceptibles d'être utiles pour gagner en opérationnalité - réaliser une veille juridique sur la thématique - assister ponctuellement le SMVOL pour la définition des méthodologies. <p>Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage entrant dans le champ concurrentiel fera l'objet d'un marché à bon de commande (montant minimum 10 000 € et maximum 50 000 €).</p>				
Conditions de réalisation				
<p><i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i></p>				

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Assistance à l'élaboration et au pilotage technique du programme de réduction de la vulnérabilité du contrat de rivière Orb-Libron	SMVOL		10 000	10 000			20 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Assistance à l'élaboration et au pilotage technique du programme de réduction de la vulnérabilité du contrat de rivière Orb-Libron	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Assistance à l'élaboration et au pilotage technique du programme de réduction de la vulnérabilité du contrat de rivière Orb-Libron	20 000	50 % 10000 €	25 % 5000 €		15 % 3000 €		10 % 2000 €	
TOTAL €	20 000 €							

Partenaires techniques
Bureaux d'études spécialisés

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique
Dans un second temps, poursuite du programme à réajuster au moment de la clause de rendez-vous.

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage		
Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Poursuite de l'Assistance à l'élaboration et au pilotage technique du programme de réduction de la vulnérabilité du contrat de rivière Orb-Libron	SMVOL	20 000 €

Indicateurs de suivi

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION			C1-4-12
Opération	Réduction de la vulnérabilité des ERP			Phases 1 et 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper et fiabiliser la gestion de crise • Assurer la sauvegarde des populations • Réduire durablement les vulnérabilités des bâtiments publics situés en zone inondable • Favoriser l'appropriation de la culture du risque d'inondation 			
Secteur	Tous			
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	Publique à définir	
Lien SDAGE/PDM	Réduire la vulnérabilité des activités existantes AXE 4 du PAPI			OF8-8
Contexte				
<p>L'élaboration et l'approbation des derniers Plans de Prévention du Risque Inondation des bassins versants de l'Orb et du Libron vont permettre de limiter l'augmentation de la vulnérabilité.</p> <p>La réduction de la vulnérabilité nécessite d'agir sur l'existant, les enjeux en zone inondable : ERP, entreprises, activités agricoles, particuliers, équipements structurants.</p> <p>Au-delà de l'identification des enjeux, il faut mieux connaître leur niveau d'exposition et définir puis mettre en œuvre les mesures de réduction de la vulnérabilité adéquates :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation de l'activité à la vulnérabilité • Mise en place de mesures de sauvegarde des personnes • Réalisation de travaux de mitigation si nécessaire. <p>Ces démarches seront conduites sous pilotage de maîtres d'ouvrage légitimes au regard de chaque enjeu.</p> <p>L'étude d'identification des ERP (sens large) en zone inondable du bassin versant de l'Orb portée par le SMVOL a permis de recenser 201 ERP dont pour l'essentiel des écoles, mairies et autres bâtiments de gestion communale. Cette étude générale ne pouvait pas aller jusqu'au diagnostic fin permettant de savoir si chaque bâtiment était adapté ou non à sa situation en zone inondable et donc n'a pas défini les éventuels travaux nécessaires à cette adaptation.</p>				
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2011 - 2013)				
Description technique				
<p>Sur l'Orb, l'opération consiste à réaliser en interne une programmation préalable pour procéder ensuite par bassin versant au diagnostic des ERP déjà identifiés en mobilisant des compétences externes (volet architectural). Le contenu des diagnostics permettra à minima de répondre aux attentes des règlements PPRi existants. A l'issue de cette phase et en fonction des interventions préconisées, le SMVOL appuiera les maîtres d'ouvrage locaux pour mettre en œuvre les programmes (réflexions sur les Opérations Pour l'Amélioration de l'Habitat).</p> <p>Sur le Libron, l'inventaire des ERP sera réalisé par le SMVOL sur la base de l'Atlas hydrogéomorphologique réalisé en 2008 pour la Diren et des études préalables au PPRi, puis les diagnostics seront réalisés.</p>				
Conditions de réalisation				
Mobilisation des maîtres d'ouvrage et orientations liées à l'accompagnement stratégique (fiche C1-11)				

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Programmation préalable	SMVOL	pm					pm
Inventaire ERP Libron	SMVOL	10 000					10 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Inventaire ERP Libron	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Inventaire ERP Libron	10 000	50 % 5000 €	25 % 2500 €		15 % 1500 €		10 % 1000 €	
TOTAL €	10 000 €							

Partenaires techniques
Architectes, Pays Haut Languedoc et Vignobles, Intercommunalités compétentes...

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique

Dans un second temps, poursuite du programme (à réajuster au moment de la clause de rendez vous) :

- Réalisation des diagnostics (250)
- Travaux

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage		
Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Réalisation des diagnostics (201 ERP)	SMVOL	350 000 €
Travaux	Communes, intercommunalités	1 000 000 €

Indicateurs de suivi
Nombre de diagnostics réalisés
% d'ERP adaptés (suite aux diagnostics réalisés)
Efficacité : nombre d'ERP nouveaux construits en ZI

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION		C1-4-13
Opération	Réduction de la vulnérabilité des entreprises		Phase 1
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper et fiabiliser la gestion de crise • Assurer la sauvegarde des populations • Réduire durablement les vulnérabilités des entreprises situées en zone inondable • Favoriser l'appropriation de la culture du risque d'inondation 		
Secteur	Tous		
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	CCI Béziers Saint Pons
Lien SDAGE/PDM	Réduire la vulnérabilité des activités existantes AXE 4 du PAPI		OF8-8
Contexte			
<p>L'élaboration et l'approbation des derniers Plans de Prévention du Risque Inondation des bassins versants de l'Orb et du Libron vont permettre de limiter l'augmentation de la vulnérabilité. La réduction de la vulnérabilité nécessite d'agir sur l'existant, les enjeux en zone inondable : ERP, entreprises, activités agricoles, particuliers, équipements structurants.</p> <p>Au-delà de l'identification des enjeux, il faut mieux connaître leur niveau d'exposition et définir puis mettre en œuvre les mesures de réduction de la vulnérabilité adéquates :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de l'activité à la vulnérabilité - Mise en place de mesures de sauvegarde des personnes - Réalisation de travaux de mitigation si nécessaire. <p>Ces démarches seront conduites sous pilotage de maîtres d'ouvrage légitimes au regard de chaque enjeu. L'étude d'identification des entreprises en zone inondable du bassin versant de l'Orb portée par le SMVO et la CCI Béziers Saint Pons, a permis de recenser près de 1000 entreprises dans les zones inondables réglementaires. La stratégie d'intervention consiste à permettre à la CCI de continuer d'assurer le portage de cette opération pour maintenir la dynamique et garantir une prise en compte durable de la problématique inondation.</p> <p>Cette opération devra s'articuler avec la démarche de la CRCI qui devrait débiter selon la même logique. Il s'agit donc de poursuivre le travail localement, tout en n'excluant pas de définir des passerelles avec la démarche régionale lorsqu'elle aura abouti.</p> <p>Cette étude générale ne pouvait pas aller jusqu'au diagnostic fin permettant de savoir si chaque entreprise est adaptée ou non à sa situation en zone inondable et donc n'a pas défini les éventuelles opérations nécessaires à cette adaptation.</p>			
Description technique			
<p>La CCI Béziers Saint Pons prendra en charge le programme d'actions suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En interne, information et formation des conseillers économiques de la CCI - réflexion sur l'intégration du risque dans la base de données CCI - En externe : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Conception et édition des plaquettes à destination des 1000 entreprises en zone inondable ↳ Organisation de réunions d'informations à destination des relais professionnels et/ou des entreprises ↳ Réalisation de 50 diagnostics participatifs sur un an (parmi 100 entreprises préidentifiées) <p>A l'issue d'une année de travail, un bilan sera réalisé conformément au cadre de la convention à signer entre le SMVOL et la CCI pour juger de l'opportunité de reconduire l'action une année supplémentaire. Cette opportunité sera fonction de l'avancement de la démarche de son évaluation, des éléments nouveaux concernant le Libron et enfin de l'articulation avec la démarche de la CRCI.</p>			

Conditions de réalisation

Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
----------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Programmation préalable	CCI SMVOL	pm					pm
Chargé de mission inondations CCI Diagnostics (50) Sensibilisation interne et externe	CCI	65000	65 000				130 000
Inventaire Libron	CRCI	pm					pm

Priorité (1)		
---------------------	--	--

Action	Opportunité	Faisabilité
Programmation préalable	1	1
Diagnostics, actions de sensibilisation	1	2
Inventaire Libron	1	2

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
-----------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Programmation préalable	pm							
Diagnostics sensibilisation	130 000	50 % 65000 €			20 % 26000 €		30 % 39000 €	
Inventaire Libron	pm							
TOTAL €	130 000 €							

Partenaires techniques

CRCI, Fédérations professionnelles, Associations de commerçants ...

Indicateurs de suivi

Nombre d'entreprises sensibilisées
 Nombre de diagnostics réalisés
 Modification de la perception du risque par les entreprises (suite envoi plaquette, réunions)
 % d'Entreprises adaptées (suite diagnostics réalisés)

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION			C1-4-14
Opération	Contribution à la Réduction de la vulnérabilité des particuliers			Phase 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sauvegarde des populations • Réduire durablement les vulnérabilités des bâtiments publics situés en zone inondable • Favoriser l'appropriation de la culture du risque d'inondation 			
Secteur	Tous			
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	SMVOL /Communes	
Lien SDAGE/PDM	Réduire la vulnérabilité des activités existantes AXE 4 du PAPI			OF8-8
Contexte				
<p>L'élaboration et l'approbation des derniers Plans de Prévention du Risque Inondation des bassins versants de l'Orb et du Libron vont permettre de limiter l'augmentation de la vulnérabilité. La réduction de la vulnérabilité nécessite d'agir sur l'existant, les enjeux en zone inondable : ERP, entreprises, activités agricoles, particuliers, équipements structurants.</p> <p>Au-delà de l'identification des enjeux, il faut mieux connaître leur niveau d'exposition et définir puis mettre en œuvre les mesures de réduction de la vulnérabilité adéquates :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation de l'activité à la vulnérabilité • Mise en place de mesures de sauvegarde des personnes • Réalisation de travaux de mitigation si nécessaire. <p>Si les enjeux collectifs ont fait l'objet d'analyses plus poussées, la connaissance du nombre d'habitation en zone inondable n'est pas encore acquise. Il est donc difficile, malgré la mise en place de PPRi de dimensionner le contenu d'un programme de travaux de réduction de la vulnérabilité.</p>				
Description technique				
<p>Néanmoins, il paraît opportun d'impulser les démarches de réduction de la vulnérabilité auprès du grand public. Le SMVOL propose donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ D'organiser une communication ciblée à destination du grand public autour des mesures rendues obligatoires par les PPRi et les conditions de mobilisation du fonds Barnier ↳ De faciliter l'émergence de démarches collectives de diagnostic portées par une commune ou une intercommunalité (levé topographique en particulier, base du diagnostic rendu obligatoire par le PPRi) 				
Conditions de réalisation				
<p><i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i></p> <p>Actions à redéfinir dans le cadre de l'accompagnement stratégique à la mise en œuvre du programme de réduction de la vulnérabilité (fiche C1-10)</p>				

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Communication spécifique (plaquettes PPRi Fonds Barnier)	DDTM SMVOL				10 000		10 000
Appui aux démarches collectives de diagnostic	SMVOL / communes				300 000		300 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Communication spécifique (plaquettes PPRi Fonds Barnier)	1	1
Appui aux démarches collectives de diagnostic	2	2

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Communication spécifique (plaquettes PPRi Fonds Barnier)	10 000	50 % 5 000 €	40 % 4 000 €				10 % 1 000 €	
Appui aux démarches collectives de diagnostic	300 000	50 % 150 000 €	40 % 120 000 €				10 % 30 000 €	
TOTAL €	310 000 €							

Partenaires techniques
CLCV

Indicateurs de suivi
Nombre de plaquettes distribuées Evolution de la culture du risque entre 2009 et 2015

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION			C1-4-15
Opération	Evaluation de la vulnérabilité des activités agricoles			Phase 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> Mieux connaître les vulnérabilités des activités agricoles situées en zone inondable Favoriser l'appropriation de la culture du risque d'inondation et par là réduire les vulnérabilités 			
Secteur	Orb de l'amont de Béziers à la Mer - le Libron du ruisseau de Badeaussou à la mer			
Masse d'Eau	FRDR151b - FRDR159	Maître(s) d'ouvrage	Chambre d'Agriculture	
Lien SDAGE/PDM	Réduire la vulnérabilité des activités existantes AXE 4 du PAPI			OF8-8
Contexte				
<p>L'agriculture s'est développée dans les plaines inondables des vallées de l'Orb et du Libron. Elle est particulièrement présente sur le Delta de l'Orb et la basse vallée du Libron.</p> <p>La politique de gestion du risque inondation menée sur le territoire a privilégié la protection des lieux habités. Néanmoins, les activités agricoles ne doivent pas être oubliées et des avancées doivent être faites pour qu'elles soient maintenues en zone inondable, tout en jouant un rôle de solidarité vis-à-vis du risque de crue.</p> <p>La première étape de la démarche est l'évaluation des vulnérabilités agricoles du territoire. Sur les bassins versants les plus agricoles, la stratégie d'intervention retenue consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recenser les activités, leur localisation et spécificités pour en déduire leurs vulnérabilités Réaliser un travail d'animation auprès des professionnels pour améliorer l'adaptation de ces activités au risque et type d'inondation 				
Description technique				
<p>Selon la méthodologie éprouvée sur d'autres territoires, une étude d'évaluation des vulnérabilités agricoles sera réalisée sur les secteurs du delta et du bassin versant du Libron. L'objectif sera d'identifier la vulnérabilité de chaque composante de l'activité agricole vis-à-vis du type d'inondation auquel elle est soumise. En fonction des résultats, une démarche d'animation sera proposée pour promouvoir les comportements et /ou les interventions permettant de réduire la vulnérabilité globale de l'activité.</p>				
Conditions de réalisation				
<i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i>				

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Etude d'évaluation des vulnérabilités agricoles	CA 34				40 000		40 000
Animation Conseil aux professionnels	CA 34				25 000	25 000	50 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Etude d'évaluation des vulnérabilités agricoles	1	1

Animation Conseil aux professionnels	1	1
--------------------------------------	---	---

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹

		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Etude d'évaluation des vulnérabilités agricoles	40 000	50 % 20000 €			20 % 8000 €	0-20 % 0-8000 €	10-30% 4000-12000€	
Animation Conseil aux professionnels	50 000	50 % 25000 €			20 % 10000 €	0-20 % 0-10000 €	10-30% 5000-15000€	
TOTAL €	90 000 €							

Partenaires techniques

Indicateurs de suivi

Réalisation de l'étude d'évaluation
Evolution de la culture du risque dans cette catégorie socio professionnelle entre 2009 et 2015

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION			C1-4-16
Opération	Réduction de la vulnérabilité des équipements structurants			Phase 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître les vulnérabilités des équipements • Sécuriser les approvisionnements • Faciliter le retour à la normale • Rendre à terme les équipements plus durables 			
Secteur	Tous			
Masse d'Eau	Toutes	Maître(s) d'ouvrage	Publics à définir	
Lien SDAGE/PDM	Réduire la vulnérabilité des activités existantes AXE 4 du PAPI			OF8-8
Contexte				
<p>Le niveau d'adaptation d'une société au risque d'inondation est souvent mesuré par le délai de retour à une situation normale. Plus le risque est intégré, plus les solutions palliatives aux défaillances permettent de réduire la durée des dysfonctionnements, voire de les rendre imperceptibles. La connaissance de la vulnérabilité des équipements aux inondations représente l'étape préalable à la définition de plans d'actions et à la prise en compte durable du risque (programme d'investissement). Sur l'ensemble du bassin versant, la stratégie consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les points faibles des réseaux (transports, énergies, eau...) • Définir des plans d'actions pour assurer la continuité du fonctionnement en crue • Intégrer la dimension de gestion des risques dans les programmes de renouvellement des installations ou d'investissement 				
Description technique				
Les gestionnaires des réseaux routiers, ferroviaires, d'adduction d'eau potable..., porteront, chacun pour ce qui le concerne, l'analyse des interactions crue/fonctionnement des infrastructures présentes sur le bassin versant de l'Orb et du Libron de manière à proposer des solutions permettant d'assurer la continuité du service ou en tout cas d'en limiter les dysfonctionnements.				
Conditions de réalisation				
<p><i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i></p> <p>Action à ancrer dans la durée avec des porteurs de projet légitimes, rôle d'animation du SMVOL pour initier les démarches.</p>				

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Diagnostic et plan d'actions	Publics à définir						
↗ Routes							
↗ Energies					75 000	75 000	150 000
↗ Transports							
↗ Alimentation en Eau Potable							

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Diagnostic et plan d'actions ↻ Routes ↻ Energies ↻ Transports ↻ Alimentation en Eau Potable	1	2

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Diagnostic et plan d'actions								
↻ Routes	150 000					0-20% 0-30000 €	80-100% 120000 - 150000€	
↻ Energies								
↻ Transports								
↻ Alimentation en Eau Potable								
TOTAL €	150 000 €							

Partenaires techniques

Indicateurs de suivi
Réalisation des études d'évaluation Résilience

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

AXE 5 : Rétablissement des fonctionnements naturels

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION		C1-5-17
Opération	Restauration des zones d'expansion des crues		Phases 1 et 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la dynamique des crues et favoriser l'écrêtement des débits • Restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau • Réaffirmer la gestion solidaire des inondations • Pérenniser l'activité agricole en zone inondable 		
Secteur	Ruisseau le Lirou		
Masse d'Eau	FRDR11359	Maître(s) d'ouvrage	SI du Lirou
Lien SDAGE/PDM	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique de l'espace de liberté des cours d'eau ou de l'espace littoral AXE 5 du PAPI		3C44
Contexte			
<p>L'étude générale de gestion du risque d'inondation a mis en évidence le levier que pouvait constituer l'optimisation des zones d'expansion des crues pour réduire le risque d'inondation.</p> <p>Les zones d'expansion des crues sont pour la plupart actuellement cultivées et « protégées » par des digues longitudinales illégales. Le rétablissement de débordement sur ces zones pour des crues courantes (qui signifie un retour à un fonctionnement plus naturel) permettrait d'une part de réduire la dynamique de ces crues (en ralentissant leur propagation vers l'aval) et leur ampleur (en diminuant les débits de pointe et les effets érosifs), mais rendrait également leur fertilité aux sols sur les secteurs médians et aval (apports de limons).</p> <p>Une première analyse sur le Lirou a permis d'identifier des sites jouant un rôle dans l'expansion des crues et nécessitant d'être reconnus comme tels (intégration à venir dans le SAGE) et de définir une stratégie de gestion des endiguements sur le long terme et sur l'intégralité du bassin versant.</p> <p>Il apparaît aujourd'hui nécessaire de réaliser les démarches préalables aux travaux, puis les travaux eux-mêmes sur les trois premiers sites.</p>			
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME(2011 - 2013)			
Description technique			
<p>Sur les premiers sites investigués (« Lézigno » sur la commune de Béziers et « Bergerie » à Puisserguier), des études de détail vont permettre de préciser le parti d'aménagement (calage hydraulique vis-à-vis du Faubourg à Béziers notamment) et de construire les dossiers réglementaires de ces travaux, avant leur réalisation.</p> <p>Une étude spécifique est également envisagée au niveau de l'étang de Roueïre pour comprendre le fonctionnement de cette dépression et définir les possibilités et modalités de son optimisation.</p>			
Conditions de réalisation			
<p><i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i></p>			

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Études de détail du site de Lézigno	SI Lirou	25 000					25 000
Études de détail du site de Puisserguier Bergerie	SI Lirou	10 000					10 000
Études de détail du site de Roueïre	SMVOL	10 000					10 000
Travaux sur le site de Lézigno	SI Lirou			55 000			55 000
Travaux sur le site de Puisserguier Bergerie	SI Lirou		28 000				28 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Études de détail du site de Lézigno	1	1
Études de détail du site de Puisserguier Bergerie	1	1
Études de détail du site de Roueïre	1	1
Travaux sur le site de Lézigno	1	2
Travaux sur le site de Puisserguier Bergerie	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Études de détail du site de Lézigno	25 000	30 % 7500 €	40 % 10000 €		20 % 5000 €	0-20 % 0-5000 €	10 % 2500 €	
Études de détail du site de Puisserguier Bergerie	10 000	30 % 3000 €	40 % 4000 €		20 % 2000 €	0-20 % 0-2000 €	10 % 1000 €	
Études de détail du site de Roueïre	10 000	30 % 3000 €	40 % 4000 €		20 % 2000 €	0-20 % 0-2000 €	10 % 1000 €	
Travaux sur le site de Lézigno	55 000	30 % 16500 €	40 % 22000 €		20 % 11000 €	0-20 % 0-11000 €	10 % 5500 €	
Travaux sur le site de Puisserguier Bergerie	28 000	30 % 8400 €	40 % 11200 €		20 % 5600 €	0-20 % 0-5600 €	10 % 2800 €	
TOTAL €	128 000							

Partenaires techniques
CA 34, SAFER, AERMC ...
Indicateurs de suivi
Volume de ZEC restauré / volume de ZEC identifié

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique

Dans un second temps, poursuite du programme.

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage

Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Travaux de remobilisation des ZEC	SI du Lirou	200 000

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION				C1-5-18
Opération	Aménagement de bassins de rétention à Creissan				Phase 1
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la sécurité des personnes • Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens 				
Secteur	Ruisseau le Lirou				
Masse d'Eau	FRDR11359	Maître(s) d'ouvrage	Commune de Creissan		
Lien SDAGE/PDM	AXE 5 du PAPI				
Contexte					
<p>Les inondations les plus dommageables en terme de risque humain sont les inondations torrentielles, générées par des cellules orageuses intenses localisées sur des petits bassins versants. Pour réduire les conséquences de ces événements sur les zones urbanisées existantes, la solution la plus adaptée est d'écrêter le débit en amont des zones habitées.</p> <p>Afin de ne pas aggraver le risque, la mise en place de bassin de rétention sera limitée aux secteurs répondant aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rétention sera en déblai pour ne pas transformer le risque naturel en risque technologique • L'occupation des sols en aval ne sera pas modifiée par l'existence de l'ouvrage (protection de l'existant et non développement de l'urbanisation) • Un Plan Communal de Sauvegarde devra être élaboré 					
Description technique					
<p>Sur la commune de Creissan, le Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial a mis en évidence la vulnérabilité du centre ville aux inondations par ruissellement en provenance du Ruisseau de Combemouise. Le Schéma proposait un scénario de protection intégrant une requalification des réseaux d'eaux pluviales du village pour un niveau de protection trentennal, associé à la réalisation de deux bassins de rétention en amont du village pour atteindre un niveau de protection centennal.</p> <p>Les travaux sur les réseaux déjà réalisés permettent une protection trentennale, mais compte tenu des enjeux (centre village, maison de retraite), la municipalité souhaite réaliser les bassins de rétention.</p>					
Conditions de réalisation					
<p><i>Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.</i></p> <p>Délais d'obtention de la maîtrise foncière. Le PPRi de Creissan approuvé en 2008 intègre le risque de ruissellement et la commune a réalisé son PCS en 2009.</p>					

Coût estimatif (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Etudes opérationnelles et réglementaires	Creissan		50 000				50 000
Réalisation d'un bassin de rétention	Creissan			350 000			350 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Etudes opérationnelles et réglementaires	1	1
Réalisation d'un bassin de rétention	1	2

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Etudes opérationnelles et réglementaires	50 000	30 % 15 000 €	40 % 20 000 €		20% 10 000 €		10 % 5 000 €	
Réalisation d'un bassin de rétention	350 000	30 % 105 000 €	40 % 140 000 €		20% 70 000 €		10 % 35 000 €	
TOTAL €	400 000 €							

Partenaires techniques	

Indicateurs de suivi	
Nombre de personnes protégées par les ouvrages à créer.	

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

Pour mémoire : volet C2 du contrat de rivière Orb Libron

VOLET C2	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT MORPHO ECOLOGIQUE		C2.2
Opération	Restauration des exutoires en mer - Grau du Libron et Grande Maire		Phase 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnecter le fleuve à ses exutoires en mer • Favoriser le ressuyage des terres • Réaffirmer la gestion solidaire des inondations • Préserver le potentiel économique lié à l'eau 		
Secteur	Orb de l'amont de Béziers à la Mer, Ruisseau de la Maire Vieille, Ruisseau de l'Ardailou		
Masse d'Eau	FRDR151b, FRDR11152, FRDR11272	Maître(s) d'ouvrage	Syndicat Béziers la Mer
Lien SDAGE/PDM	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel		3C16
Contexte			
<p>Le schéma de protection des communes du delta de l'Orb contient des travaux d'amélioration des écoulements sur les exutoires de l'Orb en mer. Si l'objectif des travaux initiaux était purement hydraulique (favoriser le ressuyage), leur principal intérêt est de rétablir un fonctionnement naturel du fleuve, compromis par les aménagements anthropiques. Les zones humides lagunaires, anciens bras permanents du fleuve sont aujourd'hui déconnectées des écoulements courants. Non seulement, leur rôle d'évacuateur hydraulique n'est assuré que pour les fortes crues ce qui aggrave l'inondabilité, mais l'absence d'alimentation « chronique » en eau douce fait évoluer rapidement ces milieux qui se comblent et se salent. Compte tenu de la richesse de ces zones de transition entre milieux marins et eaux douces, reconnecter ces milieux permet de restaurer leur fonctionnement hydraulique dont dépendent la flore et la faune associées.</p> <p>Autour de ces graus se sont organisées des activités professionnelles liées à l'agriculture, la pêche et au tourisme, au sein d'un milieu naturel remarquable (site Natura 2000 pour la Grande Maire).</p> <p>En préalable à la réalisation des travaux envisagés d'amélioration de l'hydraulicité du secteur de la Grande Maire, un état des lieux environnemental poussé (cf fiche C2.1) devra permettre de préciser la pertinence des opérations envisagées et/ou les amender pour assurer cette pertinence.</p>			
Description technique			
<p>L'Orb en crue présente trois exutoires principaux : son lit mineur à Valras, la Grande Maire et l'ancien Grau du Libron. L'objectif du rétablissement des exutoires en mer concerne les deux derniers, non pérennes. Les ouvrages en place ou à réaliser sur ces axes d'écoulements doivent assurer la double fonction de l'évacuation des eaux débordées de l'Orb (plusieurs centaines de m³/s en crue centennale) et de protection contre les intrusions marines pour limiter la remontée du biseau salé.</p> <p>Les deux projets combinent différentes opérations ayant pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'entonnement des eaux douces en amont des lagunes (suppression des obstacles aux écoulements, augmentation du gabarit des ouvrages de drainage des eaux douces et des ouvrages anti sel, aménagement de clapets sur les déversoirs des digues anti sel) • Homogénéiser les ouvrages de protection contre les tempêtes marines (nivellement ou recul des digues anti-sel) <p>L'amélioration des écoulements débordés de l'Orb depuis la RD64 jusqu'à la Grande Maire touche trois communes : Villeneuve les Béziers, Sérignan et Portiragnes. L'aménagement du Grau du Libron concerne Portiragnes et Vias.</p>			

Conditions de réalisation
Définition d'une maîtrise d'ouvrage adaptée.

Coût estimatif prévisionnel (€ HT) / Planification							
Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013	2014	2015	
Rétablissement de l'Ancien Grau du Libron	CAHM /SI BZLM				1 675 000		1 675 000
Travaux d'amélioration des écoulements en crue depuis la RD 64 jusqu'à la Grande Maïre	SI BZLM					2 530 000	2 530 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Rétablissement de l'Ancien Grau du Libron	2	2
Travaux d'amélioration des écoulements en crue depuis la RD 64 jusqu'à la Grande Maïre	1	2

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹								
		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Aut re
Rétablissement de l'Ancien Grau du Libron	1 675 000 €				0-20 % 0-335 000 €	0 -20% 0-335 000 €	0-60 % 0-1005000 €	
Travaux d'amélioration des écoulements en crue depuis la RD 64 jusqu'à la Grande Maïre	2 530 000 €			50 % 1265000 €	0-20 % 0- 506000 €	0-20 % 0-506000 €	10-50 % 253000 1265000 €	
TOTAL €	4 205 000							

Partenaires techniques
Agence de l'Eau RMC, Comité de pilotage de Natura 2000, CAHM, DDTM, DREAL, Conservatoire du Littoral, Conservatoires des Espaces Naturels...

Indicateurs de suivi
Restauration physique (B13-350)

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

AXE 6 : Amélioration et développement des aménagements collectifs de protection localisée des lieux densément habités

VOLET C1	GESTION DU RISQUE INONDATION		C1-6-19
Opération	Confortement des ouvrages de protection existants		Phases 1 et 2
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les zones densément bâties • Garantir la sécurité des personnes • Assurer la pérennité des ouvrages 		
Secteur	Vernazobre, Mare, Clédou, Orb de Béziers à la Mer		
Masse d'Eau	FRDR153 FRDR156b FRDR10171 FRDR151b	Maître(s) d'ouvrage	Saint Chinian, Villemagne l'Argentière, Syndicat de la Mare, ASA Plaine Saint Pierre
Lien SDAGE/PDM	Améliorer la gestion des ouvrages de protection AXE 6 du PAPI		8-5
Contexte			
<p>Les ouvrages de protection existants sur le bassin versant ont fait l'objet de diagnostics et de programmes de confortement : digues de Bédarieux, de Villemagne l'Argentière, de la Plaine Saint Pierre, murs de berges du Clédou.</p> <p>Ces diagnostics ont permis de définir un état des lieux des connaissances sur ces ouvrages et de mettre en place, les confortements nécessaires en urgence puis de véritables plans de gestion pour assurer leur pérennité.</p> <p>Les quartiers vulnérables des communes de Villemagne l'Argentière et Saint Chinian sont protégés des inondations par des ouvrages construits aux XVIII et XIX^{èmes} siècles. Ces digues ont fait l'objet d'un entretien limité, réduit le plus souvent aux réparations post crue. En parallèle les enjeux protégés n'ont cessé d'augmenter et des aménagements « modernes » ont même pu fragiliser les digues en place.</p> <p>Pour garantir la sécurité des digues de protection contre les inondations, l'Etat classera prochainement ces ouvrages, imposant à leur propriétaire un suivi régulier et adapté de l'ouvrage.</p> <p>Les murs du Clédou à la traversée de Graissessac échappent à ce volet réglementaire mais leur rôle pour la sécurité publique a conduit la commune à engager un lourd programme de confortement des ouvrages et de stabilisation du lit.</p> <p>Sécuriser ces ouvrages permet d'assurer leur rôle de protection contre les crues, sans générer de risque supplémentaire lié à des défaillances.</p>			
PREMIERE PHASE DU PROGRAMME (2011 - 2013)			
Description technique			
<p>Les démarches les plus avancées feront l'objet de travaux, dont les interventions principales seront de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement des maçonneries des murs (rejointoiement, harpage...), • Banquette para fouille, • Seuils de fonds pour stabiliser le lit, • Entretien de la végétation présente sur les digues, voire suppression pour certains sujets. 			

Conditions de réalisation

Le contenu de cette fiche d'action PAPI ainsi que le financement associé pour l'Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.

Coût estimatif (€ HT) / Planification

Action	Maître d'ouvrage	Planification					Total
		2011	2012	2013			
Confortement des murs du Clédou à Graissessac	SMABM	300 000 €	300 000 €	220 000 €			820 000
Confortement du Passelis et des remparts de Villemagne	Commune de Villemagne	(275 000 €) PAPI 1	286 000 €				286 000
Confortement de la digue du Moulinet à Saint Chinian	Commune de Saint Chinian			500 000 €			500 000

Priorité (1)

Action	Opportunité	Faisabilité
Confortement des murs du Clédou à Graissessac	1	1
Confortement du Passelis et des remparts de Villemagne	1	1
Confortement de la digue du Moulinet à Saint Chinian	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹

		UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Confortement des murs du Clédou à Graissessac	820 000 €		25 % 195 000 €		30 % * 246 000 €	20 % 164 000 €	25% 195 000 €	
Confortement du Passelis et des remparts de Villemagne	286 000 €		40 % 114 400 €		30 % * 85 800 €	20 % 57 200 €	10% 28 600 €	
Confortement de la digue du Moulinet à Saint Chinian	500 000 €		40 % 200 000 €		30 % * 150 000 €	20 % 100 000 €	10% 50 000 €	
TOTAL €	1 606 000 €							

** la Région n'intervient que si le rapport cout efficacité de l'opération est démontré.*

Partenaires techniques

DDTM

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

Indicateurs de suivi
Population ayant bénéficié de mesures de réduction de l'aléa

<i>SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)</i>
Description technique
Dans un second temps, poursuite du programme.

Coût estimatif (€ HT) / Maîtres d'ouvrage		
Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Confortement de la digue de la Plaine Saint Pierre	ASA de la Plaine Saint Pierre CABM	1 800 000 €
Poursuite du programme de confortement des digues de Bédarieux	Commune de Bédarieux	500 000 €
Réalisation des études techniques et contrôles consécutifs au classement des ouvrages	Gestionnaire des digues	455 000 €

Protection de Sérignan	Syndicat Béziers la Mer	3 200 000		3 200 000			6 400 000
Protection de Valras Plage	Syndicat Béziers la Mer	3 000 000		2 200 000			5 200 000
Protection de Valras Plage - muret	Syndicat Béziers la Mer	800 000					800 000
Protection de Béziers - amélioration de l'hydraulicité (tranche 2)	Syndicat Béziers la Mer			600 000			600 000

Priorité (1)		
Action	Opportunité	Faisabilité
Protection de Sérignan	1	1
Protection de Valras Plage	1	1
Protection de Valras Plage - muret	1	1
Protection de Béziers - amélioration de l'hydraulicité	1	1

Plan de financement : taux d'aides maximum mobilisables ¹							
	UE	Etat	AE	CR	CG	MO	Autre
Protection de Sérignan	6 400 000 €	40 % 2 560 000 €		20 % * 1 280 000 €	20 % 1 280 000 €	20 % 1 280 000 €	
Protection de Valras Plage	5 200 000 €	40 % 2 080 000 €		20 % * 1 040 000 €	20 % 1 040 000 €	20 % 1 040 000 €	
Protection de Valras Plage - muret	800 000 €	40 % 320 000 €		20 % * 160 000 €	20 % 160 000 €	20 % 160 000 €	
Protection de Béziers - amélioration de l'hydraulicité	600 000 €	40 % 240 000 €		20 % * 120 000 €	20 % 120 000 €	20 % 120 000 €	
TOTAL €	13 000 000 €						

* la Région n'intervient que si le rapport cout efficacité de l'opération est démontré.

Partenaires techniques
DDTM

Indicateurs de suivi
Nombre de personnes protégées par les ouvrages à créer.

¹ Dans la limite des disponibilités financières et sous réserves des décisions des assemblées délibérantes.

SECONDE PHASE DU PROGRAMME (2014 - 2015)

Description technique

Dans un second temps, poursuite du programme.

Coût estimatif hors maîtrise foncière (€ HT) / Maîtres d'ouvrage

Action	Maître d'ouvrage	Coût € HT
Protection de Sauvian	Syndicat Béziers la Mer	9 000 000
Protection de Villeneuve les Béziers	Syndicat Béziers la Mer	3 280 000
Protection Béziers Rive Gauche	Syndicat Béziers la Mer	1 250 000